



KPMG AFRIQUE CENTRALE

Commissaire aux comptes
5^{ème} étage Immeuble Grassfield
620, Rue du Gouverneur Carras (1064)
BP 5563 Douala – Cameroun
Téléphone : (237) 233 43 23 06



ECA ERNST & YOUNG CAMEROUN

Commissaire aux comptes
Tour Ernst & Young
Boulevard de la Liberté
BP 3340 Douala – Cameroun
Téléphone : (237) 233 42 62 69 / 233 42 94 50

**Banque des Etats de l'Afrique Centrale
(BEAC)**

**Rapport de contrôle de la Salle des Marchés
Exercice clos le 31 décembre 2019**

RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

au Conseil d'Administration

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, ont fait l'objet d'un suivi présenté dans notre Lettre sur le Contrôle Interne.

De nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change, hors avoirs placés à l'AFT (Compte d'Opérations et Compte Spécial de Nivellement), au 31 décembre 2019 est constituée, au sens strict, de la situation des avoirs en devises et en or placés auprès des contreparties, correspondants et dépositaires (dépôts et opérations sur titres). Au 31 décembre 2019, cette position s'élève à FCFA 289,903 milliards contre FCFA 182,274 milliards au 31 décembre 2018 soit une variation de positive de FCFA 107,629 milliards expliquée principalement par :
 - La forte variation à la hausse de la valorisation de l'Or à la clôture de l'exercice 2019 de FCFA 135,876 milliards sur le compte dépositaire Or atténuée par la baisse du compte de contrepartie Or de FCFA 105,105 milliards soit une variation nette positive de FCFA 30,770 milliards ;
 - L'acquisition au cours de l'exercice de titres disponibles à la vente dont les titres encore en cours au 31 Décembre 2019 ont une valeur de FCFA 77,392 milliards.

- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2019 (en millions d'Euros) :

Libellés	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Maturité	31/12/2019
Titres d'investissement	50	0	0	0	50

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) détenu par le Banque au 31 décembre 2019 est composé d'un titre de valeur nominale 50 millions d'euros (échéance 2025) gagé auprès de la Banque de France dans le cadre de la convention de gage d'Instrument Financier.

- Ce titre d'investissement est valorisé au coût amorti conformément aux normes IFRS.

- Le risque de défaut émetteur est minime au 31 décembre 2019 car l'émetteur dont le titre est détenu ne présente pas un rating inférieur à la limite fixée par le Conseil d'Administration qui s'établit à A.
- La Banque, afin d'assurer la maîtrise des risques de la salle des marchés, a décidé en 2019 de :
 - Fixer les clés de répartition des limites d'engagements pour les émetteurs souverains, les Agences Gouvernementales, les institutions supranationales, les Institutions Financières privées et les sociétés privées non financières ;
 - Constituer un portefeuille de titres disponibles à la vente d'un montant de 500 millions d'Euro avec une durée - du portefeuille de 03 ans avec une déviation de +/-0,5 an ;
 - Constituer un portefeuille de trading titres d'un montant nominal de 100 millions d'Euros, avec une durée maximale de 05 ans ;
 - S'assurer du respect de la liste nominative des émetteurs, contreparties et dépositaires autorisés par le Conseil d'Administration et le Gouvernement de la Banque ;
 - Fixer le seuil des spreads de CDS à 60 points de base avec les modalités de suivi définies ;
 - Retenir comme assiette de la Var de taux, l'enveloppe de placement du portefeuille de trading titres octroyée ;
 - Fixer la limite de la VaR de taux d'horizon un an, avec un niveau de confiance de 99% à 2,96% de l'enveloppe du portefeuille de trading ;
 - Fixer le niveau de VaR de change devises classiques (0,41% des réserves) et Or (1,92% des réserves) ;
 - Réactiver Citigroup Inc. comme contrepartie de la Salle des Marchés ;
 - Donner un avis favorable pour la soumission au gouvernement de la banque des scénarios de réalisation de l'opération de cessions/rachats au cours de l'exercice 2019 de l'encaisse-or pour une quantité de 30 500 onces dans le scénario 1 et de 38 250 onces dans le scénario 2.
- La Banque a procédé à la réalisation d'opération de cession-rachat d'une partie des avoirs en or. Ces opérations visaient à externaliser une partie des plus-values latentes tout en reconstituant l'encaisse-or à l'identique, conformément à l'article 13 des statuts de la Banque qui stipulent que « la Banque Centrale peut acheter et vendre de l'or et des devises étrangères ».

Ces opérations ont été réalisées par l'intermédiaire de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est teneur de compte de l'encaisse-or de la BEAC. La salle des marchés a réalisé le 10 Octobre 2019, la vente de 39 500 onces d'or négociée au cours XAU/EUR de 1356,10 (1 once d'or valant 1356,10 EUR) pour une valeur de cession de EUR 53 565 950. La deuxième opération a consisté à racheter, le 11 Novembre 2019, la même quantité d'or (39 500 onces), au cours de XAU/EUR de 1356,00 pour une contre-valeur EUR 53 562 000.

La cession de 39 500 onces d'or a généré une plus-value de EUR 29,744 millions (19,510 milliards FCFA) et une trésorerie nette de 3 950 EUR (FCFA 2,591 millions) sur l'opération de rachat. Cette plus-value résulte de l'écart entre le cours de cession (1356,10 EUR) et le coût moyen du stock d'or à la date de cession (603,09 EUR).

- Les charges et produits générés par la Salle des Marchés dans la comptabilité générale ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur Compte d'Opération et Compte Spécial de Nivellement) de FCFA 29,835 milliards au 31 décembre 2019 contre FCFA 31,326 milliards au 31 décembre 2018. Cette baisse résulte principalement de :
 - La baisse conjoncturelle de la plus-value sur cession de l'or de FCFA 7,039 milliards soit FCFA 26,549 milliards réalisée en 2018 contre FCFA 19,511 milliards réalisée en 2019 ;
 - La baisse de FCFA 1,174 milliards des intérêts sur titres détenus jusqu'à la vente en corrélation avec la maturité que la quasi-totalité du portefeuille de titres d'investissement au 31 décembre 2018 ;
 - La baisse des gains de change sur les opérations en devises de FCFA 2,801 milliards soit FCFA 0,270 milliards en 2019 contre FCFA 3,071 milliards en 2018 ;
 - La hausse globale de FCFA 0,573 milliards des charges générés par la Salle des Marchés de FCFA 3,158 milliards en 2018 à FCFA 3,730 milliards en 2019 ;
 - La hausse des commissions de change sur opérations de la Salle des Marchés de FCFA 4,470 milliards qui passent de FCFA 3,136 milliards en 2018 à FCFA 7,606 milliards en 2019 ;
 - Les intérêts et plus-values de FCFA 6,166 milliards sur titres disponibles à la vente acquis en 2019.
- Le stock d'or a connu une légère variation à la hausse de 37,621 onces entre le 31 décembre 2018 (201 865,777 onces) et 31 décembre 2019 (201 903,398 onces) résultant des ajustements opérés sur un retour de placement. Sa valeur de marché s'élève à FCFA 178,656 milliards au 31 décembre 2019 contre FCFA 147,886 milliards au 31 décembre 2018. Cette hausse découle de l'évolution favorable du cours de l'once d'or sur la période. En effet, le cours de l'once d'or s'est apprécié passant de 1 116,84 EUR au 31 décembre 2018 à 1349,21 EUR au 31 décembre 2019.
- Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2019 des produits de FCFA 7 millions contre FCFA 126 millions en 2018. Ceux-ci ont été imputés directement dans le résultat de la Banque.

Douala, le 28 Avril 2020

Les Commissaires aux comptes

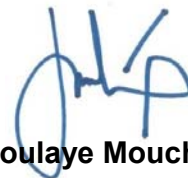
KPMG Afrique Centrale



Odile Ndzana

Associée

ECA Ernst & Young Cameroun



Abdoulaye Mouchili

Associé